



NORMANDIE
connectée

[Retour aux actualités](#)



Depuis novembre 2022, l'ouverture à la culture par le numérique irrigue la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. La Micro-Folie itinérante de Normandie Cabourg Pays d'Auge transporte un musée numérique, des tablettes, des outils de médiation et même un FabLab mobile. Une manière originale de rapprocher l'art et la culture des

habitants, y compris dans les communes les plus petites et les plus éloignées des équipements culturels.

À l'origine de ce projet, les élus du territoire et Éric Gaté, responsable de la culture numérique au sein de la communauté de communes et coordinateur des Espaces Publics Numériques (EPN), avec le soutien financier de la Région Normandie et de l'Etat.

Amener les musées dans les communes

La Micro-Folie est un projet du ministère de la Culture, porté au niveau national par La Villette. Il existe deux types de Micro-Folies : fixes et itinérantes.

Normandie Cabourg Pays d'Auge a choisi la Micro-Folie itinérante. Une décision directement liée à la géographie du territoire, qui compte 38 communes, parmi lesquelles quelques pôles importants mais surtout de nombreuses petites communes. « Ce principe était plus cohérent par rapport à la géographie de notre territoire », explique Éric Gaté. Plutôt que d'envisager que les habitants se déplacent vers un équipement culturel, c'est donc l'équipement qui vient à eux.

Le musée numérique donne ainsi accès à un fonds de près de 4 000 œuvres, enrichi chaque année. Peintures, sculptures, mais aussi cinéma, théâtre, cirque, ballet ou opéra peuvent être proposés au public grâce aux partenariats noués dans le cadre du dispositif. Un partenariat avec Arte permet notamment d'accéder à des contenus cinématographiques.

L'outil de médiation repose sur un grand écran et une vingtaine de tablettes. Grâce à l'application développée par La Villette, les visiteurs peuvent interagir avec les œuvres. Le médiateur peut, de son côté, prendre le contrôle des tablettes, zoomer sur un détail ou attirer l'attention du public sur un élément particulier. Une façon de regarder une œuvre autrement, en profitant d'une qualité de numérisation qui permet d'en observer les moindres détails.

Le numérique au service de la culture

Si la Micro-Folie s'est naturellement inscrite dans les activités de l'EPN de Normandie Cabourg Pays d'Auge, ce rapprochement entre numérique et culture ne date pas de 2022.

L'Espace Public Numérique existe depuis 1998 et a été labellisé en 2005. Dès ses débuts, il avait été choisi de ne pas limiter son activité à l'apprentissage technique de l'informatique. Des projets mêlant numérique, théâtre, expression orale avaient notamment été développés.

L'idée partait d'un constat : les enfants auraient, dans leur future vie professionnelle, besoin de maîtriser les outils numériques, mais également de savoir s'exprimer et se présenter, par exemple lors d'un entretien d'embauche.

Cette double approche a progressivement évolué vers davantage de pratiques artistiques. Lorsque la Micro-Folie a été créée, l'équipe disposait déjà d'une animatrice-médiatrice théâtre et d'une médiatrice numérique. Ces deux professionnelles ont alors pris en charge le nouveau dispositif.

La Micro-Folie apparaît donc comme une continuité logique du travail engagé depuis plusieurs années : utiliser le numérique non comme une fin en soi, mais comme un outil permettant d'apprendre, de créer, de rencontrer et de découvrir.

Du musée au FabLab

La particularité du projet ne s'arrête pas au musée numérique. La Micro-Folie est accompagnée d'un FabLab mobile qui permet de prolonger la découverte des œuvres par la pratique. Découpe vinyle, couture, impression 3D : les possibilités sont nombreuses. « Le FabLab permet d'intervenir dans la continuité de la médiation culturelle », explique Éric Gaté.

Une présentation d'œuvres d'un artiste peut ainsi devenir le point de départ d'un atelier. Si le thème abordé est celui du vêtement à une époque donnée, par exemple, un groupe de personnes pratiquant la couture peut être associé au projet pour réaliser, à partir des machines numériques, un vêtement inspiré des œuvres découvertes.

Le numérique devient alors un moyen de rendre l'approche artistique plus concrète et plus ludique, afin de toucher un public le plus large possible.

Une Micro-Folie qui s'installe dans la vie locale

La formule itinérante ne signifie pas que la Micro-Folie se contente de passer quelques heures dans une commune. Le dispositif fonctionne sur le principe de résidences, d'une durée pouvant aller de quinze jours à un mois. Durant cette

période, l'équipe travaille avec le tissu local : associations, écoles, collèges, lycées, structures sociales, résidences seniors ou Ehpad, selon les possibilités de chaque territoire.

Les artistes locaux sont également mis à contribution, certains pour animer des ateliers, d'autres plutôt mis en lumière pour faire connaître leur travail. Ils peuvent aussi participer directement à la médiation. Chaque résidence cherche également à créer des occasions de rencontres. Des temps conviviaux sont organisés pour favoriser la mixité des publics et les échanges intergénérationnels.

Cette dimension locale demande cependant beaucoup de préparation. Avant même l'installation du matériel, il faut rencontrer les partenaires, construire la programmation et faire connaître le dispositif.

Convaincre avant de fidéliser

Le premier obstacle est parfois le nom lui-même : « Micro-Folie » ne parle pas forcément au public. La première étape consiste donc à expliquer et faire découvrir ce qu'est le dispositif, ce qu'il propose et comment il fonctionne.

Vient ensuite l'enjeu de la fidélisation. Et sur ce point, l'expérience semble encourageante. Dans les communes déjà visitées, les habitants commencent à connaître le dispositif. Ceux qui étaient venus timidement lors de la première résidence reviennent, une fois qu'ils ont découvert le concept et apprécié l'expérience.

La présence d'une école constitue également un formidable relais. Une médiation organisée durant la journée avec les enfants peut inciter ces derniers à revenir le soir avec leurs parents.

Mais certaines communes restent plus difficiles à toucher. Il arrive qu'une commune ne dispose ni d'école, ni d'association, ni même d'un local adapté. Pour autant, l'absence de locaux ne signifie pas nécessairement l'impossibilité d'accueillir la Micro-Folie. « On peut s'installer dans des lieux privés, en partenariat avec les communes », souligne Éric Gaté.

Depuis 2022, presque l'ensemble des 38 communes a ainsi été couvert, parfois en regroupant plusieurs villages. Par exemple, à Heuland, commune d'environ 87 habitants, trois communes voisines ont été associées afin de réunir les publics.

Des expériences culturelles parfois inattendues

Cette liberté d'organisation constitue l'une des marques de fabrique du projet. La programmation est construite avec les communes et cherche régulièrement à sortir des formats traditionnels. Cinéma en plein air dans une petite commune, réalisateurs invités dans un champ, scène ouverte intergénérationnelle ou rencontres autour d'anecdotes racontées par les habitants : la Micro-Folie peut prendre des formes très différentes.

Chaque année, un temps fort est également organisé avec le Micro-Festival. En juillet dernier, la programmation s'est notamment articulée autour de la biodiversité et de l'électronique. Une artiste venue d'une autre région a présenté une exposition composée de nombreux systèmes et composants électroniques en résonance avec cette thématique.

Des associations locales, comme L'Abeille normande du Calvados ou les Amis des marais de la Dives, ont été associées au programme. Des ateliers ont permis d'explorer les liens entre électronique, informatique et préservation de la nature.

La programmation peut également prendre une dimension nationale. En décembre, un événement synchrone avec l'ensemble des Micro-Folies et l'Opéra de Paris doit permettre de retransmettre en direct une représentation. Là encore, l'itinérance permet d'apporter dans une petite commune un spectacle qui se déroule à plusieurs centaines de kilomètres.

Une offre intégralement gratuite

La Micro-Folie bénéficie du label de La Villette et respecte une charte qui impose notamment la gratuité des activités proposées au public. « C'est gratuit pour le public », rappelle Éric Gaté. Cette gratuité est toutefois financée en amont. La collectivité doit rechercher des financements afin de maintenir cet accès libre à la culture, dans un contexte où les soutiens deviennent plus difficiles à obtenir.

Des moyens en baisse malgré des besoins persistants

Pour Éric Gaté, l'avenir de la Micro-Folie et plus largement celui des EPN s'inscrit dans un contexte moins favorable que par le passé. Le financement du dispositif des conseillers numériques par l'État doit disparaître, ce qui signifie que certaines collectivités auront des difficultés à conserver les postes.

Pourtant, les besoins du public demeurent présents. Démarches administratives en ligne, déclaration des impôts, protection des données personnelles : de nombreuses personnes restent en difficulté face à une transformation numérique qui s'accélère.

Ces difficultés ne concernent d'ailleurs pas uniquement les personnes âgées. Les équipes travaillent aussi sur la parentalité numérique, alors que de nombreux parents se sentent démunis face à la consommation d'écrans de leurs enfants.

Dans un territoire où les équipements culturels ne sont pas également répartis, la Micro-Folie tente ainsi de faire de la mobilité une force. Et de rappeler que l'accès à la culture ne dépend pas nécessairement de la taille d'une commune, ni de la présence d'un musée à proximité.

Retrouvez la Micro-Folie de Normandie Cabourg Pays d'Auge :

<https://www.normandiecabourgpayssdauge.fr/micro-folie/>